



Union
syndicale

Solidaires

Marck-en-Calais, le 29 Novembre 2024

Report du RO

Hier se tenait le comité social territorial devant statuer, entre autres, sur le prochain Règlement Opérationnel.

Nous avons tenu à faire une déclaration liminaire, afin d'apporter nos arguments allant contre la validation de ce RO.

Nos collègues des autres OS étant du même point de vue, le président a demandé une suspension de séance.

A la reprise, force est de constater, que la lucidité est revenue dans le rang de nos élus en acceptant le **report de ce RO à Juin 2025**.

Ne crions pas victoire trop vite, mais reconnaissons la bonne foi de Monsieur le président, qui, probablement poussé par une vague de contestation des élus du territoire ainsi que de la période des saintes barbes a enfin compris que, pour construire ensemble le SDIS de demain, cela passe par la discussion et la négociation avec les partenaires sociaux.

Nous resterons vigilants aux discussions futures au sujet du RO. Le contexte budgétaire que nous connaissons tous, sera présent dans nos esprits, mais espérons des choix politiques plus favorables pour les sapeurs-pompiers ainsi que pour la population.

Le PCASDIS nous a également assuré que la grève du 05 Décembre, relative à l'augmentation des journées de carence, de la baisse de prise en charge des arrêts maladies ainsi que de la suspension de la GIPA verra une réquisition à 100% des effectifs.

SUD SDIS 62 a dénoncé par voie de communiqué et d'alerte aux élus du département notre mécontentement. Espérons que la main tendue du dialogue avec Monsieur le président restera une avancée majeure dans la co-construction du SDIS de demain et nous le remercions !

Plus que jamais le syndicat SUD est fidèle à sa devise :

« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas a déjà tout perdu »